

grand
projet

4700
En tonnes, d'émissions
de CO² évitées tous les ans.

12
Le nombre de mois de travaux
estimé pour la réalisation
de l'ouvrage.

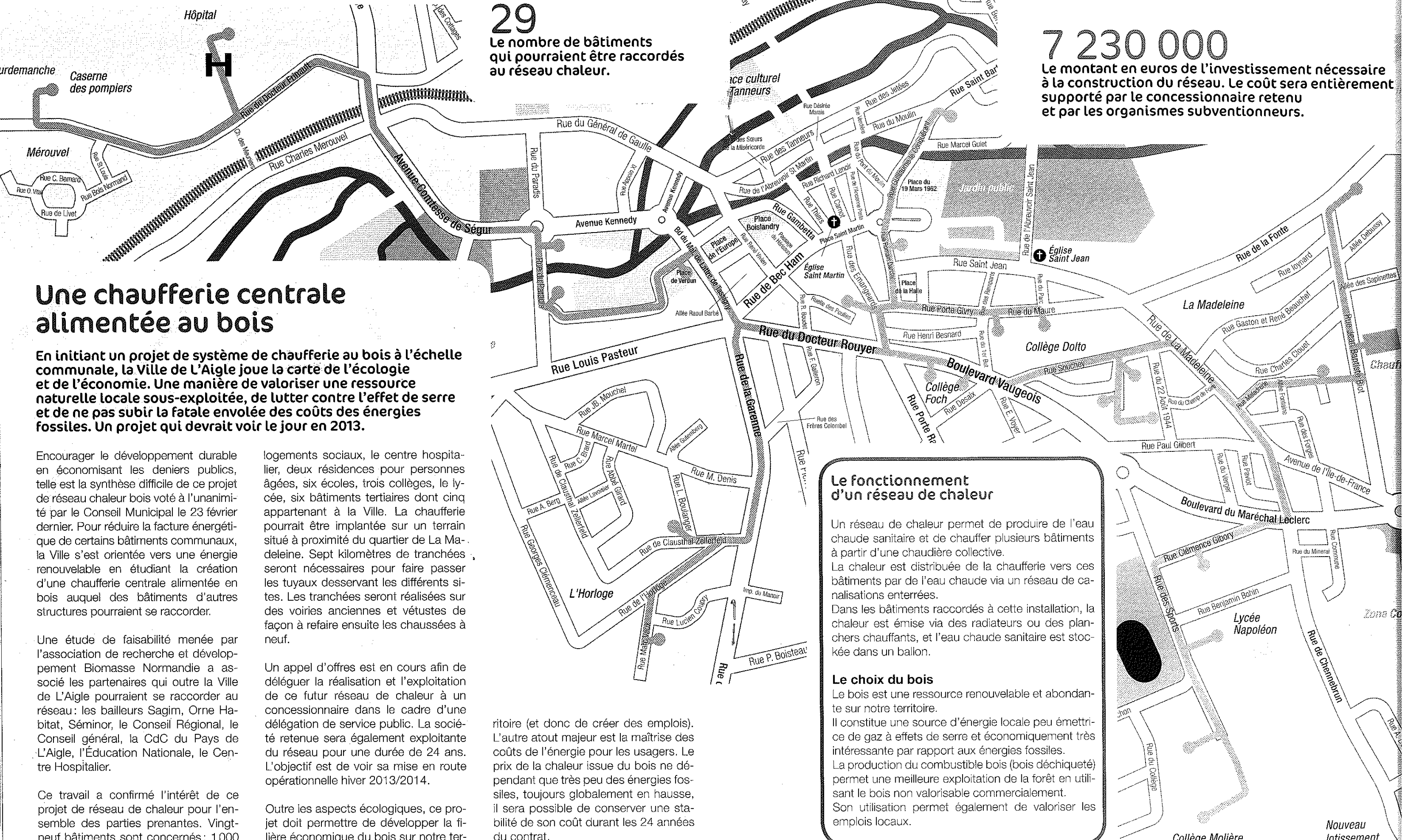
750
La surface en mètres carrés
du bâtiment de la chaufferie.

6,8
Le nombre de kilomètres
du tracé prévisionnel
du réseau chaleur.

11 000
Le nombre de tonnes de bois
nécessaires pour une année
de fonctionnement
de la chaufferie.

29
Le nombre de bâtiments
qui pourraient être raccordés
au réseau chaleur.

7 230 000
Le montant en euros de l'investissement nécessaire
à la construction du réseau. Le coût sera entièrement
supporté par le concessionnaire retenu
et par les organismes subventionneurs.



Une chaufferie centrale alimentée au bois

En initiant un projet de système de chaufferie au bois à l'échelle communale, la Ville de L'Aigle joue la carte de l'écologie et de l'économie. Une manière de valoriser une ressource naturelle locale sous-exploitée, de lutter contre l'effet de serre et de ne pas subir la fatale envolée des coûts des énergies fossiles. Un projet qui devrait voir le jour en 2013.

Encourager le développement durable en économisant les deniers publics, telle est la synthèse difficile de ce projet de réseau chaleur bois voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 23 février dernier. Pour réduire la facture énergétique de certains bâtiments communaux, la Ville s'est orientée vers une énergie renouvelable en étudiant la création d'une chaufferie centrale alimentée en bois auquel des bâtiments d'autres structures pourraient se raccorder.

Une étude de faisabilité menée par l'association de recherche et développement Biomasse Normandie a associé les partenaires qui outre la Ville de L'Aigle pourraient se raccorder au réseau: les bailleurs Sagim, Orne Habitat, Séminor, le Conseil Régional, le Conseil général, la CdC du Pays de L'Aigle, l'Éducation Nationale, le Centre Hospitalier.

Ce travail a confirmé l'intérêt de ce projet de réseau de chaleur pour l'ensemble des parties prenantes. Vingt-neuf bâtiments sont concernés: 1 000

logements sociaux, le centre hospitalier, deux résidences pour personnes âgées, six écoles, trois collèges, le lycée, six bâtiments tertiaires dont cinq appartenant à la Ville. La chaufferie pourrait être implantée sur un terrain situé à proximité du quartier de La Madeleine. Sept kilomètres de tranchées seront nécessaires pour faire passer les tuyaux desservant les différents sites. Les tranchées seront réalisées sur des voiries anciennes et vétustes de façon à refaire ensuite les chaussées à neuf.

Un appel d'offres est en cours afin de déléguer la réalisation et l'exploitation de ce futur réseau de chaleur à un concessionnaire dans le cadre d'une délégation de service public. La société retenue sera également exploitante du réseau pour une durée de 24 ans. L'objectif est de voir sa mise en route opérationnelle hiver 2013/2014.

Outre les aspects écologiques, ce projet doit permettre de développer la filière économique du bois sur notre ter-

ritoire (et donc de créer des emplois). L'autre atout majeur est la maîtrise des coûts de l'énergie pour les usagers. Le prix de la chaleur issue du bois ne dépendant que très peu des énergies fossiles, toujours globalement en hausse, il sera possible de conserver une stabilité de son coût durant les 24 années du contrat.

Le fonctionnement d'un réseau de chaleur

Un réseau de chaleur permet de produire de l'eau chaude sanitaire et de chauffer plusieurs bâtiments à partir d'une chaudière collective. La chaleur est distribuée de la chaufferie vers ces bâtiments par de l'eau chaude via un réseau de canalisations enterrées. Dans les bâtiments raccordés à cette installation, la chaleur est émise via des radiateurs ou des planchers chauffants, et l'eau chaude sanitaire est stockée dans un ballon.

Le choix du bois

Le bois est une ressource renouvelable et abondante sur notre territoire. Il constitue une source d'énergie locale peu émettrice de gaz à effets de serre et économiquement très intéressante par rapport aux énergies fossiles. La production du combustible bois (bois déchiqueté) permet une meilleure exploitation de la forêt en utilisant le bois non valorisable commercialement. Son utilisation permet également de valoriser les emplois locaux.